



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 18 novembre 2015 à 19h00 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Lucie Bélanger	Conseillère	siège no 2
Mme Louise Bégin	Conseillère	siège no 3
Mme Denise Jolin	Conseillère	siège no 5
M. Donald Dubé	Conseiller	siège no 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Darquise Bélanger directrice générale.

Absent	M. Kim Bégin-Cossette	Conseiller	siège no 1
Absente	M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4

Aucun citoyen.

1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Discours du Maire
4. Période de questions
5. Comptabilité & employés
 - 5.1 Soumission M. Roy Électrique pour projecteurs DEL à l'église 1 327.96\$
 - 5.2 Facture fausse alarme septembre 2014 pompier Duparquet 354.12\$+56\$
 - 5.3 Paiement toiture du presbytère 15-87010-10 20 120.63\$ et retourner le chèque visé
 - 5.4 Paiement travaux pour réservoir d'eau pompier 2712.83\$ + 4 voy. gravier 290.20\$
 - 5.5 Paiement 2 voyages de concassés 375.05\$ + quai Hébecourt 103.48\$
 - 5.6 Adhésion annuelle Québec Municipal 160.96\$
 - 5.7 Facturation annuelle 2016 répartition incendie CAUAT 376.64\$
6. Chemins
 - 6.1 Viré rang du Détour pour déneigement + panneau
 - 6.2 Demande aide chemin privé collectif (chemin Aubé)
 - 6.3 Demande d'aide chemin privé collectif (chemin Chardonnerets)
7. Divers
 - 7.1 Fermeture du bureau période des Fêtes
 - 7.2 Paiement Comité inter municipal déchets d'Abitibi-Ouest 2 912.97\$
8. Dates prochaines réunion
 - 8.1 Calendrier des séances 2016, jours, heures et avis public
Séance de travail pour le budget :
Séance extraordinaire du conseil BUDGET 2016, le 16 décembre 19h30
9. Période de questions
10. Fermeture de l'assemblée

2015-11-312

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire;

ADOPTÉ.

3. Discours du Maire

Le maire, M. Alain Gagnon, procède à la lecture de son discours sur la situation financière de la municipalité de Rapide-Danseur pour l'année 2015.

Le discours intégral sera posté à tous les contribuables de Rapide-Danseur.

4. Période de questions

5. Comptabilité & employés



No de résolution
ou annulation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

5.1 Soumission M. Roy Électrique pour projecteurs DEL à l'église 1 327.96\$

ATTENDU QUE les projecteurs du centre historique sont très énergivores;
ATTENDU QUE la municipalité a demandé une soumission à M. Roy électrique afin de remplacer les projecteurs afin d'économiser sur la consommation électrique à long terme;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la directrice générale, Mme Darquise Bélanger, soit autorisée à contacter M. Roy électrique afin qu'il procède au remplacement des projecteurs LED au coût de 1 327.96\$;

ADOPTÉ.

5.2 Facture fausse alarme septembre 2014 pompier Duparquet 354.12\$ +56\$

ATTENDU QUE la ville de Duparquet nous a fait parvenir une facture pour une fausse alarme datant de septembre 2014 au montant de 354.12\$;

ATTENDU QUE la ville de Duparquet nous a fait parvenir une facture pour rencontre borne sèche ch. Balbuzard au montant de 56\$;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice générale soit autorisée à effectuer le paiement pour la fausse alarme de septembre 2014 ainsi que pour la rencontre borne sèche au montant total de 410.12\$;

ADOPTÉ.

5.3 Paiement toiture du presbytère 15-87010-10 20 120.63\$ et retourner le chèque visé

ATTENDU QUE les travaux de l'appel d'offre #15-87010-10 pour le remplacement de la toiture du presbytère sont terminés;

ATTENDU QUE nous avons reçu la facture de Construction Guy Poirier au coût de 20 120.63\$

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Lucie Bélanger, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la directrice générale, Mme Darquise Bélanger soit autorisée à payer Construction Guy Poirier au montant de 20 120.63\$ pour le remplacement de la toiture du presbytère et de retourner le chèque visé à l'entrepreneur;

ADOPTÉ.

5.4 Paiement travaux pour réservoir d'eau pompier 2 712.83\$ + 4 voy. Gravier 290.20\$

ATTENDU QUE les travaux pour l'installation du réservoir d'eau au village sont terminés;

2015-11-313

2015-11-314

2015-11-315



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

ATTENDU QU' il a fallu 4 voyages de Gravier pour faire le stationnement du réservoir;

EN CONSÉQUENCE,

2015-11-316

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la directrice générale, Mme Darquise Bélanger soit autorisée à payer le contracteur Transport Raymond Bérubé pour l'installation du réservoir au coût de 2 712.83\$ et de payer les 4 voyages de gravier au coût de 290.20\$ pour un total de 2 463.03\$;

ADOPTÉ.

5.5 Paiement 2 voyages de concassés 375.05\$ + quai Hébecourt 103.48\$

ATTENDU QUE la municipalité a acheté 2 voyages de concassés afin de l'entreposer dans la cour pour être en mesure d'effectuer des réparations sur son territoire advenant une détérioration des chemins au cours de l'hiver ou du printemps;

ATTENDU QUE Transport Raymond Bérubé a procédé à l'enlèvement du quai au lac Hébecourt pour la période hivernale;

EN CONSÉQUENCE,

2015-11-317

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Donald Dubé, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la directrice générale, Mme Darquise Bélanger soit autorisé à payer Transport Raymond Bérubé pour l'achat de 2 voyages de concassés au coût de 375.05\$ ainsi que l'enlèvement du quai au lac Hébecourt au coût de 103.48 pour un total de 473.53\$;

ADOPTÉ.

5.6 Adhésion annuelle Québec Municipal 160.96\$

ATTENDU QUE l'adhésion annuelle à Québec Municipal du 1^e janvier au 31 décembre 2016 est à renouveler;

EN CONSÉQUENCE,

2015-11-318

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'adhésion annuelle soit renouvelée à Québec Municipal au coût de 160.96\$;

ADOPTÉ.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

5.7 Facturation annuelle 2016 répartition incendie CAUAT 376.64\$

ATTENDU QUE la facture annuelle au montant de 376.64\$ du CAUAT (répartition incendie) pour l'année 2016 a été reçue;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Donald Dubé, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la directrice générale, Mme Darquise Bélanger soit autorisée à payer la facture annuelle de CAUAT au montant de 376.64\$;

ADOPTÉ.

6. Chemins

6.1 Viré rang du Détour pour déneigement + panneau

À SUIVRE.

6.2 Demande aide chemin privé collectif (chemin Aubé)

ATTENDU QU' une demande d'aide chemin privé collectif pour des travaux sur le chemin Aubé a été reçue pour des travaux d'enrochement au coût de 3 957.67(taxes comprises);

ATTENDU QUE les travaux ont été effectués avant l'approbation du Conseil;

ATTENDU QUE le règlement 2013-03 stipule que seul les chemins identifiés et portant un nom d'oiseau, incluant le chemin Daiguissier et que ledit chemin et reconnu par la municipalité;

ATTENDU QUE l'adresse des deux résidences sont sur le chemin Aubé, qui appartient à la municipalité voisine;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la demande soit refusée puisque les travaux ont eu lieu avant l'acceptation du conseil et ne répond pas aux exigences du règlement;

ADOPTÉ.

6.3 Demande d'aide chemin privé collectif (chemin Chardonnerets)

ATTENDU QU' une demande d'aide chemin privé collectif pour des travaux sur le chemin des Chardonnerets a été reçue pour des travaux de recharge de gravier 0-3/4 au coût de 1240\$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D' accorder l'aide financière pour les travaux sur le chemin privé collectif les Chardonnerets puisque la demande est conforme et répond aux exigences du règlement;

QUE la dépense de 1 240\$ (plus taxes) soit acceptée pour le chemin des Chardonnerets et de leur facturer 40% des dépenses comme prévu dans l'entente du programme d'aide pour les chemins privés collectifs;

ADOPTÉ.

2015-11-319

2015-11-320

2015-11-321



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

7. Divers

7.1 Fermeture du bureau période des Fêtes

ATTENDU QUE le bureau sera fermé le temps des Fêtes comme à chaque année;

EN CONSÉQUENCE,

2015-11-322

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le bureau municipal soit fermé du 21 décembre 2015 au 4 janvier 2016 inclusivement;

QU' un média-poste soit envoyé dans les résidences afin d'en aviser la population;

ADOPTÉ.

7.2 Paiement comité intermunicipal des déchets d'Abitibi-Ouest 2 912.97\$

ATTENDU QUE le paiement du camion à déchets de mai 2012 n'avait pas été facturé aux municipalités faisant partie comité des déchets ;

ATTENDU QUE la municipalité de Palmarolle a fait parvenir une facture de 2 912.97\$ à la fin septembre 2015;

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur avait pris une résolution et ne faisait plus partie du comité intermunicipal des déchets d'Abitibi-Ouest depuis 2012 ;

ATTENDU QU' une rencontre des membres de l'ex-comité intermunicipal de gestion des déchets a eu lieu le 11 novembre 2015 à Poularies concernant la mise au point de la fermeture définitive du comité ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-11-323

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents ;

QUE la directrice générale, Mme Darquise Bélanger est autorisée à payer la facture de 2 912.97\$ pour le paiement du camion qui n'avait pas été facturé en mai 2012 ;

ADOPTÉ.

8. Dates prochaines réunion

8.1 Calendrier des séances 2016, jours, heures et avis public

ATTENDU QUE, les lundis soirs seraient mieux adaptés pour les séances du conseil;

EN CONSÉQUENCE

2015-11-324

IL EST PROPOSÉ, par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

QUE, les séances ordinaires du conseil municipal pour 2016 se tiendront les lundis à 19h30 selon le calendrier suivant :

Lundi	11 janvier 2016	Lundi	1 février 2016
Lundi	7 mars 2016	Lundi	4 avril 2016
Lundi	2 mai 2016	Lundi	6 juin 2016
Lundi	4 juillet 2016	Lundi	8 août 2016
Lundi	12 septembre 2016	Lundi	3 octobre 2016
Lundi	7 novembre 2016	Lundi	5 décembre 2016

ADOPTÉ.

✦ Séance de travail	23 novembre 13h30
✦ Séance du Conseil	2 décembre 19 h
✦ Séance extraordinaire pour Budget	16 décembre 2015 19h30

9. Période de questions

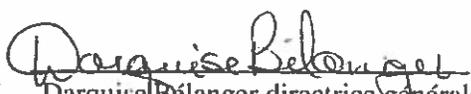
10. Fermeture de l'assemblée

2015-11-325

Mme Louise Bégin propose la levée de la séance. Il est 19 h 38.

Accepté à l'unanimité.


Alain Gagnon, maire


Darquise Bélanger directrice générale